Clémence Olsina, directrice de l’asile à la Direction générale des étrangers en France, l’affirme : « Les campagnes françaises ne verront pas arriver des milliers de migrants sur leur territoire »

08/02/2021 à 16h06



« Les campagnes françaises ne verront pas arriver des milliers de migrants sur leur territoire »

La polémique est lancée. Alors qu’un nouveau Schéma national d’accueil des demandeurs d’asile et d’intégration des réfugiés pour 2021-2023 a été publié en décembre, plusieurs élus locaux

se sont émus de « l'effort républicain » que leur demande la ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, pour accueillir des migrants, aujourd'hui très concentrés en Ile-de-France. Parmi les plus concernées : la Bourgogne Franche-Comté et la Bretagne qui n'accueillent actuellement que 2% des demandeurs d'asile. Clémence Olsina, directrice de l'asile à la Direction générale des étrangers en France, revient sur les enjeux de ce nouveau schéma.

Qu'est-ce qui motive cette répartition régionale des demandeurs d'asile ?

Près de la moitié des demandes d'asile se fait en Ile-de-France. Or, la région ne dispose que de 20% des capacités d'accueil.

[…]

L'article dans son intégralité sur ***La Gazette des communes***